



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 4 mai 2026

Le maire annonce que la réglementation afférente au plan d'urbanisme occupera grandement la séance. Julien Bourgon, directeur de l'urbanisme ainsi que David Corbeil-Hénault, directeur des finances, sont présents.

Correspondance – Le plan de réhabilitation du parc Gilbert-Aubin a été approuvé par le ministère de l'Environnement. Rappelons que des matières résiduelles avaient été enfouies sur une partie du site. Le règlement d'emprunt pour la réfection du chemin de la Montagne a été approuvé par le ministère de l'Habitation et des Affaires municipales. Malheureusement, la demande de financement pour la piste multifonctionnelle n'a pas été retenue par le gouvernement du Québec.

Ressources humaines – On annonce l'embauche d'une directrice aux travaux publics et à l'horticulture: madame Caroline Charest-Savard entrera en poste le 1er juin prochain. – Un poste de menuisier a été créé aux travaux publics et cela fait déjà une différence très positive.

Finances municipales – Les résultats sont encourageants, mais la discipline demeure nécessaire selon le directeur des finances.

Loisirs et culture

Le conseil annonce les dons aux organismes pour 2026 Maison des jeunes 15 000 \$, Entraide des Pays-d'en-Haut 1 000 \$, École

secondaire AN Morin 300 \$, Le Rucher collectif 2 000 \$, Garde-Manger des Pays-d'en-Haut 1 000 \$, Soupe et compagnie des Pays-d'en-Haut 300 \$, Comité régional pour la Protection des Falaises (CRPF) 2 000 \$, Prévoyance envers les aînés des Laurentides 300 \$, Le Répit bien-être 300 \$, Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut 300 \$, Club Jeunesse Vallée de Saint-Sauveur 1 000 \$, Table des aînés de la MRC des Pays-d'en-Haut 300 \$, Chambre de commerce 40 000 \$. – Le maire indique qu'une politique qui permettra de mieux encadrer les dons de charité sera adoptée dans la prochaine année.

Comité Consultatif de l'Urbanisme – Avis de motion et dépôt du règlement de constitution du CCU qui remplacera le règlement actuel: On souhaite qu'un membre du CCE fasse aussi partie du CCU afin d'assurer une concordance. On élimine également la limite de renouvellement de mandats.

Comité Consultatif sur l'Environnement – Avis de motion et dépôt de règlement de constitution du CCE, toujours concernant

le membre qui siègera également au CCU.

Projet pilote pour le stationnement dans les rues – On élargit la possibilité de stationnement dans les rues avec un nouveau projet pilote pour l'été 2026. Des espaces de stationnement seront donc désignés sur certaines rues, notamment sur le chemin des Bois-Blancs, le chemin des Faucons et le chemin de la Promenade.

Règlements d'urbanisme

Un gros dossier pour le nouveau conseil en place. On se souvient que le plan d'urbanisme a été adopté sans réglementation afférente. Le conseil actuellement en place doit donc adopter une réglementation conforme au plan d'urbanisme. Certaines des premières versions de règlements ont pu être modifiées légalement avant leur adoption seulement si elles avaient fait l'objet de discussions ou d'un dépôt de mémoire lors de la consultation publique de juillet 2025. Tous les autres règlements ont dû être adoptés tels quels et le maire a tenu à rassurer les citoyens: Les règlements qui ont été adoptés pourront éventuellement être modifiés en accord avec les valeurs et les orientations prisées des citoyens, qui auront leur mot à dire.

Des changements ont été soulignés au niveau du zonage, puisque le nouveau règlement permettra un contrôle plus précis de l'usage résidentiel, du déboisement et du respect de l'intégrité des cours d'eau sur le territoire. Les grilles de zonage ont été individualisées pour chacune des zones et le nouveau règlement offrira plus de flexibilité dans la conception des bâtiments.

On note également que le processus lié au Plan d'Implantation et d'Intégration architecturale (PIIA)

sera simplifié, réduisant les délais pour les citoyens.

Les règlements adoptés lors de cette séance devraient entrer en vigueur d'ici la fin du mois de mai. Attention toutefois, d'ici l'entrée en vigueur officielle, c'est l'ancienne réglementation qui prévaut. La liste des règlements adoptés est disponible sur le site de la Municipalité. Notez qu'il est désormais possible pour les nouveaux propriétaires de payer leur compte de taxes de mutation en trois versements, puisque le règlement a été adopté.

Période de questions

Mont Belvédère: Vu les particularités du terrain, plusieurs citoyens sont inquiets quant aux changements apportés par le zonage, qui permettrait de construire des immeubles de 4 à 6 logements. Le maire a précisé que ce dossier allait faire l'objet de discussions au conseil. Il a par ailleurs mentionné que le moratoire concernant les branchements à l'égout empêchait actuellement tout dépôt de projet en ce sens.

On note que les avis publics donnés pour les consultations devraient faire l'objet de plus de publicité. L'administration créera désormais des événements sur Facebook pour améliorer la visibilité. On souligne toutefois que les courts délais n'aident pas.

Une citoyenne demande des exemples d'allègement pour les PIIA. On explique que les bâtiments accessoires de moins de 20 m carrés ne seront plus assujettis.

Un citoyen demande s'il y a eu des modifications au règlement permettant les habitations bigénérationnelles. Le maire explique que ce règlement n'a pas été modifié,

mais fera l'objet de discussion au conseil.

Infos des conseillers

On invite les citoyens à ne pas tondre la pelouse en mai, afin de permettre aux insectes pollinisateurs de se sustenter. La municipalité participe par ailleurs aux efforts du Rucher collectif et veillera à garder des zones de terrain exemptes de tonte. On prie donc les citoyens de bien vouloir pardonner l'ines-thétisme transitoire ou parcellaire, puisqu'il se veut salvateur pour nos précieux insectes.

La Foire de l'environnement aura lieu le 23 mai, de 8 h à midi, au parc Gilbert-Aubin: Démonstration d'oiseaux de proie à 10h et vente de garage.

Le Comité Consultatif de l'Environnement est toujours à la recherche de deux candidats.

Six arbres seront plantés cette année au parc Gilbert-Aubin afin de souligner les 6 naissances qui ont eu lieu sur le territoire en 2025 dans le cadre de l'événement « Un enfant, un arbre ».

Travaux publics – Le balayage des rues est commencé et un plan des opérations se trouve sur le site web.

En juin prochain, des élèves de l'école de la Montagne auront la chance de visiter des installations municipales et d'agir au conseil lors de l'activité maire et mairesse d'un jour.

Vitesse: Une campagne de sécurité routière débutera le 28 mai prochain. Bollards dans les rues, panneaux et affichettes sont au programme. Les citoyens pourront se procurer des affichettes à l'Hôtel de Ville pour en poser sur leurs terrains.

SAINTE-ANNE-DES-LACS

À la découverte de l'heure du conte

Suzanne Labrecque, amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Plusieurs fois par année, Sylvie Bélanger, résidente de Sainte-Anne-des-Lacs, anime l'heure du conte à la bibliothèque pour les 3 à 6 ans. La fête des Mères fut une belle occasion d'y assister sur le thème: Maman d'amour. Découvrons ensemble cette activité qui ravit et réjouit les tout-petits.

Dans le petit coin pour les enfants, Sylvie s'installe avec les livres qu'elle veut lire. Aujourd'hui, il s'agit d'honorer les mamans en parlant des différents gestes et moments qui permettent aux jeunes spectateurs de réaliser l'importance de cette relation d'amour mère-enfant qui s'exprime de mille et une façons dans la vie quotidienne.

En partant de toutes les femelles animales qui veulent des petits, nommant chacune – de la maman jument au petit poulain, de la vache au petit veau... – les enfants

peuvent réaliser comment les parents désirent avoir un enfant.

Des moments de la vie les plus agréables aux plus difficiles, la maman montre qu'elle aime son enfant tout le temps. Et, quel plus bel endroit que le lit de maman pour parler de tout le réconfort qu'on peut y trouver!

Finalement, à nouveau par le biais des animaux, les enfants apprennent pourquoi ils aiment leur maman. Des mots simples et de belles images leur permettent de se reconnaître dans ces livres, et

à l'occasion, ils se tournent vers leur maman pour lui sourire, car oui, leur maman est bien là, elle est venue écouter l'histoire avec eux... elle qui joue avec eux, leur donne des bisous et des câlins, leur chante des chansons, les aide et leur apprend des choses.

J'ai voulu savoir ce qui a suscité l'intérêt de Sylvie pour animer l'heure du conte. C'est par le biais de sa petite-fille Émilie, qui a développé un intérêt pour les livres, que Sylvie a pris l'habitude de l'amener à la bibliothèque tous les dimanches pour réserver des livres, certes, mais aussi pour en lire sur place. Car Émilie, tout comme mon petit-fils, aime beaucoup – exige même! – qu'on lise les livres choisis avant de quitter la bibliothèque. Un moment de lecture

à cet endroit, c'est plus qu'une simple activité, c'est une précieuse expérience de calme et de découvertes que les enfants adorent.

Lorsque Geneviève, responsable de la bibliothèque, lui a proposé d'être bénévole pour l'heure du conte. Sylvie a accepté sans hésiter et depuis, elle s'investit avec un plaisir évident dans cette belle activité – que ce soit lors de thématiques particulières comme Noël, la Saint-Valentin, Pâques et l'Halloween, ou à d'autres moments choisis avec les employés de la bibliothèque. Elle est souriante, elle raconte bien, capte l'attention des enfants, dialogue avec eux, explique les mots plus difficiles... Il faut dire qu'elle a une expérience dans la production de dessins animés pour la télé.



Sylvie Bélanger qui anime l'heure du conte à la bibliothèque.